

# L'Eiraguen

**Edition Spéciale  
Territoire  
N°2**

**Eyragues en Métropole  
Aix-Marseille**

**Eyragues en Pays d'Arles**

Lettre ouverte de Monsieur le Maire

Position des différents acteurs

Bulletin de consultation

**Vers une consultation publique...**

Novembre  
2018

## QUEL DEVENIR SOUHAITEZ-VOUS POUR VOTRE COMMUNE DÈS 2020 ?

Chère Eyraguaise, cher Eyraguais,

Je fais suite à ma première communication parue sur l'édition spéciale du bulletin municipal l'Eiraguen d'octobre dernier, dans laquelle je vous alertais sur la perspective d'intégrer la Métropole Marseille-Provence ou le Pays d'Arles à l'horizon 2020, avec des conséquences possibles suivant le choix, notamment sur l'inflation des impôts locaux des ménages et des entreprises si la décision finale nous contraint à rejoindre la Métropole marseillaise. **Votre avis est très important, j'ai besoin de vous pour m'aider dans la direction et la décision à prendre.**

Il est vrai que depuis un certain temps, politiques et médias nous interpellent, certains nous jurant que les décisions sont déjà prises par la volonté du gouvernement, d'autres indiquant que d'autres choix ou options sont encore possibles et que la construction de l'Agglomération du Pays d'Arles, avec la fusion des trois Communautés d'Agglomérations existantes, n'est aucunement fermée. Le Préfet de Région Pierre DARTOUX a été missionné par le Gouvernement, afin de lui apporter une synthèse objective et un état des lieux ainsi que des propositions de scénarii, suite à une consultation qu'il est en train de conduire auprès des acteurs principaux.

Tout récemment, le Président de Région Renaud MUSELIER a proposé une autre voie non dépourvue d'intérêts qui permettrait au Pays d'Arles de passer par une période de transition avant d'intégrer éventuellement la Métropole de Marseille, avec le soutien de la Région durant cette phase pour les compétences d'intérêt général (transports, réseaux, écoles, défense incendie, social...).

Dans ce contexte où les propositions ou contre-propositions fusent, et avant qu'une décision finale ne soit adoptée, il m'apparaît que, dans notre démocratie française, la population doit aussi avoir son mot à dire, puisqu'elle va être la première impactée. **J'ai besoin de vous avant de me prononcer et de m'engager dans cette démarche. C'est pourquoi j'ai décidé avec mon Conseil Municipal de vous informer de la façon la plus objective possible, mais également de vous consulter et ce, d'une façon simple et rapide.**

Par l'intermédiaire de notre *site* internet [www.eyragues.fr](http://www.eyragues.fr) et d'une urne déposée en Mairie (aux heures d'ouverture, en vous munissant d'une pièce d'identité) à partir du lundi 19 novembre et ce jusqu'au 30 novembre, vous aurez la possibilité de vous exprimer et de choisir l'une des deux options suivantes :

Dès 2020 :

- 1- Vous êtes favorable à l'entrée de la Commune d'Eyragues à la Métropole Aix-Marseille-Provence, regroupant ainsi 121 Communes,
- 2- Vous êtes favorable à l'entrée de la Commune d'Eyragues à l'Agglomération unique du Pays d'Arles (29 Communes), bénéficiant d'une assistance de la Région Sud PACA, pour les compétences d'intérêt général.

**Votre participation massive est très importante car elle permettra au Conseil Municipal de se positionner objectivement sur la voie choisie.** De même, le fruit de votre consultation sera communiqué par mes soins aux différents décideurs et médias dès les premiers jours de décembre, afin que l'avis des Eyraguaises et des Eyraguais qui se seront exprimés puisse aussi être entendu.

Je compte sur votre précieuse participation et vous en remercie par avance,



Max GILLES,  
Maire d'Eyragues





## **Extraits d'analyse de de la proposition de Renaud MUSELIER, pour l'avenir du Pays d'Arles**

La proposition que fait notre Président de Région, au Gouvernement (via M. le Préfet de Région), concernant l'organisation institutionnelle future des Bouches-du-Rhône, est des plus intéressantes. D'un côté, la Métropole Aix-Marseille-Provence récupère, sur son territoire, les compétences du Département des Bouches-du-Rhône. De l'autre, le Pays d'Arles se structure dans une seule collectivité où les compétences du Département seraient portées par la Région Sud PACA.

### ***Sur la forme, tout d'abord.***

De fait, le Président MUSELIER a toute légitimité pour participer à ce débat, tout en lui donnant un recul et une hauteur de vue complémentaires aux positions des élus (parlementaires, conseillers départementaux, métropolitains, intercommunaux et municipaux).

### ***Sur le fond, ensuite.***

1 – Tout d'abord, contrairement à ce qui a pu être dit, Renaud MUSELIER a clairement affirmé que rien n'était encore décidé, de la part de l'État, quant à l'avenir de notre territoire.

2 - Cette proposition a, d'abord, le grand mérite de simplifier le fameux « mille-feuilles » institutionnel. Demain, deux collectivités : la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Pays d'Arles.

3 – Le Président MUSELIER fait preuve de pragmatisme, sur la base d'un constat partagé par la quasi-unanimité des élus locaux, à savoir : la métropole actuelle fonctionne mal et n'est donc pas en capacité d'absorber 29 Communes supplémentaires.

4 – Concernant la Métropole Aix-Marseille-Provence, cette proposition donne à la fois des moyens et du temps à sa nouvelle Présidente pour en faire une collectivité fonctionnelle et dynamique dans ses domaines de compétences.

5 – La création d'une seule intercommunalité à l'échelle du Pays d'Arles donne plus de certitudes en termes de proximité (29 communes contre 121), de gouvernance (toutes les communes auront un représentant au moins) et de compétences (les compétences intercommunales demeurent les mêmes).

6 – Du point de vue de la fiscalité, le scénario d'un Pays d'Arles hors Métropole est – sans aucune ambiguïté possible - le plus favorable, tant pour les ménages que pour les entreprises de ce territoire.

### ***En conclusion.***

De mon point de vue, nous ne pouvons qu'adhérer aux propos du Président MUSELIER qui a rappelé que c'est aux élus de décider de l'avenir de leur territoire.

Concernant plus particulièrement le Pays d'Arles, Renaud MUSELIER a bien identifié la spécificité de ce territoire rural.

Cependant, la condition *sine qua non*, pour la mise en place de ce scénario, est la création d'une collectivité unique, n'ôtant aucune compétence supplémentaire aux communes, tout en gérant au mieux les compétences intercommunales déjà portées par chacune des trois intercommunalités.

S'il y a une vraie volonté des élus locaux de travailler ensemble - dans le seul intérêt de leurs administrés ! - au sein du Pays d'Arles, alors oui, la Région Sud PACA sera bien aux côtés de ces élus-là !



**Martine VASSAL (Présidente LR du Département des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Marseille-Provence) :** « Je crois qu'à un moment, il faut se positionner. Aujourd'hui, il y a une volonté du Président de la République de faire une fusion (entre Département et Métropole), le Premier Ministre a décidé de missionner le Préfet de Région pour qu'il lui fasse des propositions à la fois sur les compétences, le périmètre géographique, les moyens financiers et le mode de scrutin. La pression est forte, donc soit on regarde le train passer, soit on est acteur. Il faut construire le territoire de demain et il faut penser à l'intérêt général de ce territoire. Moi j'ai toujours pensé que le Département était un et indivisible, qu'il y avait une identité. On a une histoire ensemble, il faut se battre pour réussir ce virage. » (Source : Extrait de l'article paru dans le Journal La Provence, édition du 24 septembre 2018)



**Bernard REYNÈS (Député LR 15° circo.) :** « Je veux bien intégrer la Métropole de Marseille, mais pas celle-là, pas telle qu'elle est aujourd'hui. Je crois que les choses sont jouées et la décision ne nous appartiendra pas. Elle appartiendra au Préfet qui doit remettre son rapport en novembre, puis à la Ministre de la Cohésion des Territoires et enfin au Président de la République. » (Source : Journal La Provence, édition du 29 octobre 2018)



**Monica MICHEL (Députée LREM 16° circo.) :** « Nous n'avons pas vocation à entrer dans cette métropole. Je pense qu'il y a une voie raisonnable soutenue par la grande majorité des maires de notre intercommunalité qui représente plus de la moitié de la population d'Arles. Ils souhaitent la création d'une collectivité à statut particulier. Il faut tenter cette expérience. » (Source : Journal La Provence, édition du 29 octobre 2018)



**Anne-Marie BERTRAND (Sénateur LR des Bouches-du-Rhône) :** « Le point le plus important selon moi - et pas des moindres en démocratie - est la représentativité du Pays d'Arles. En découlerait la défense de notre fiscalité et de notre identité dans une nouvelle institution. Martine VASSAL, consciente que ce Département-Métropole ne pourrait être partout, souhaiterait redonner des compétences aux Maires et je soutiens cette idée. Il est évident que le transfert de compétences doit aller avec des moyens financiers. Mais quelle que soit la solution retenue, il est à souhaiter que les élus garderont un esprit constructif, pour l'émergence d'une nouvelle entité performante et crédible. »

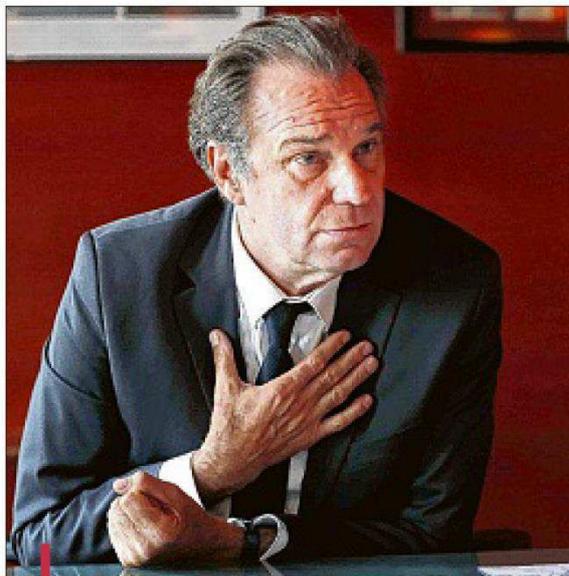
## Extraits de presse d'aide à votre prise de décision

# Muselier propose de prendre le pays d'Arles sous son aile

Le patron LR de la Région suggère un délai avant l'intégration à la Métropole

Un déjeuner vaut mieux que des mois de concertation. En tout cas que d'enlèvement, l'éventuelle intégration du pays d'Arles à la Métropole Aix-Marseille, une fois fusionnée avec le Département des Bouches-du-Rhône, ressemblant à une impasse. Alors que le président de la République a demandé au préfet Pierre Dartout de lui ficeler une concertation express pour la mi-novembre, l'encéphalogramme est plat. Sa visite à Arles, le 14 novembre, a d'ailleurs été reportée. L'Élysée, qui aimerait boucler la fusion, pays d'Arles inclus, d'ici 2020, pense évidemment à des élections au suffrage universel pour faire entrer ses marcheurs dans la future institution. Mais les 29 communes du pays d'Arles ont appris à résister. Certaines qu'elles peuvent développer leur propre intercommunalité, elles multiplient les argumentaires, y compris financiers. "Nous estimons que l'intégration à cette Métropole coûterait 13 millions d'euros de plus en termes de fiscalité", souligne Nora Mebarek, vice-présidente PS de l'agglomération Arles Crau Camargue Montagne. "Nous aimerions avoir les données du Conseil départemental pour compléter, mais on beaucoup de mal."

Hier, elle donc accepté, avec ses collègues, l'invitation à dé-



Renaud Muselier, le président (LR) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

/ PHOTO THIERRY GARRO

jeuner de Renaud Muselier. Le président LR de la Région, favorable à "une réduction du nombre de strates administratives", propose une solution intermédiaire. Elle consiste à ne pas intégrer immédiatement le pays d'Arles à la fusion Métropole-Département. Mais à lui offrir une période de transition, entre 2020 et 2026, afin que les

29 communes se regroupent en une seule communauté d'agglomération (EPCI). "Ce mandat intermédiaire permettrait de respecter la forte identité du pays d'Arles, explique Renaud Muselier. L'attachement aux traditions occitanes y est puissant, les différences fiscales importantes et les bassins de vie éloignés de Marseille. Plutôt que d'entrer en

### Une période de transition entre 2020 et 2026.

force dans la Métropole, leur agglomération pourrait prendre les compétences du Département comme le fera la Métropole sur le reste des Bouches-du-Rhône."

Et si cette intercommunalité n'a pas les moyens d'absorber ces compétences, le patron de la Région propose d'en récupérer certaines, notamment sur les transports. Une manière astucieuse de renforcer son influence territoriale et politique. Et si l'État y voit surtout une source de complication, les élus arlésiens apprécient la démarche. "C'est plus intéressant qu'une délibération à marche forcée, note Hervé Schiavetti, maire PCF d'Arles. On a tous constaté que Marseille est la capitale de la région et on ne veut pas créer un petit département, mais au moins, on peut réfléchir." Même intérêt chez Nora Mebarek: "Cette proposition me va bien, elle donne le temps de poser les arguments et de voir ce que l'État mettra réellement au panier." Ce qui, vu la déconvenue financière de la Métropole depuis 2013, n'est pas déraisonnable.

François TONNEAU

# Pour vous exprimer

La consultation est ouverte du **lundi 19 novembre à 8h30 au vendredi 30 novembre 2018 à 16h30**, pour les résidents d'Eyragues.

Vous avez deux possibilités :

- Soit découper le bulletin ci-dessous et le déposer dans l'urne à l'accueil de la mairie, muni d'une pièce d'identité,
- Soit utiliser le site officiel de la mairie (eyragues.fr), qui comporte un accès direct vers le formulaire de consultation au format numérique.



## ***BULLETIN À DÉPOSER EN MAIRIE***

**Dès 2020,**

Je suis favorable à l'entrée de la Commune d'Eyragues à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et ses 121 Communes\*

Je suis favorable à l'entrée de la Commune d'Eyragues à l'Agglomération unique du Pays d'Arles et ses 29 Communes, avec l'assistance de la Région Sud PACA, pour les compétences d'intérêt général\*

*\*Cocher la case correspondante à votre choix*